

Amélioration d'ensemble du niveau de vie des Guadeloupéens

Entre 2001 et 2011, le niveau de vie moyen des Guadeloupéens s'est nettement amélioré et a rattrapé celui des Martiniquais. Néanmoins, cette évolution est très inégale selon la catégorie de ménage. Les individus les moins aisés ont un revenu annuel moyen sept fois moins important que les plus aisés. Les familles monoparentales, les familles complexes, les ménages locataires de leur logement ont les niveaux de vie les plus faibles. Les écarts de revenus entre les générations sont quasi stables. Les revenus sont composés principalement de revenus d'activité, surtout pour les ménages les plus aisés. Les revenus sociaux, deuxième composante des revenus, prédominent chez les ménages les plus modestes.

Un revenu annuel moyen de 14 800 € en Guadeloupe en 2011

En 2011, le niveau de vie moyen (*définitions*) des personnes vivant dans un ménage en Guadeloupe s'établit à près de 14 800 € annuels, soit 1 230 € mensuel (*figure 1*). Il est identique à celui de Martinique et inférieur de 950 € à celui de Guyane.

Entre 2001 et 2011, le revenu moyen a augmenté de 45 % en Guadeloupe, soit un gain de 4 600 €. Cette hausse est la plus forte des Antilles-Guyane. Cette évolution plus forte en Guadeloupe s'explique en partie par sa résistance à la crise économique et financière de 2008 suivi des grèves de 2009. Ces deux crises ont plus affecté le modèle de croissance de la Martinique que celui de la Guadeloupe : les acteurs économiques martiniquais ont plus investi entre 2002 et 2008 que ceux de Guadeloupe qui a connu une évolution progressive de son flux d'investissements. Les investissements étaient orientés en Guadeloupe vers le renouvellement, alors qu'en Martinique, à partir de 2002, il s'agissait d'investissements de capacité plus vulnérables à un choc non anticipé.

Le revenu moyen des plus aisés est sept fois plus élevé que celui des moins aisés

En Guadeloupe, les personnes les moins aisées ont un revenu annuel moyen inférieur à 4 490 € (*figure 2*), alors que pour les personnes les plus aisés, ce revenu est supérieur à 32 190 €, soit 7,2 fois plus élevé. L'écart entre ces deux extrêmes s'élève donc à 27 700 € en 2011.

Entre 2001 et 2001, l'évolution du revenu annuel moyen varie de 40 % pour les individus du premier quintile à 51 % pour ceux

du troisième quintile. Ces évolutions sont toutes assez proches de la moyenne régionale (45 %).

Niveau très faible mais évolution favorable des revenus des familles monoparentales

Il existe un fort écart de revenus entre les catégories de ménages (*figure 3*). En 2011, les personnes vivant en couple sans enfant ont le revenu annuel moyen le plus élevé (18 700 €). Le niveau de vie diminue en moyenne quand le couple a au moins

La distribution des niveaux de vie

Cinq quintiles de revenus sont utilisés pour répartir les ménages en cinq tranches en ordonnant les ménages selon le montant de leurs revenus. Chaque tranche de ménages compte ainsi pour 20 % de la population. Les ménages appartenant à la première tranche, appelés « ménages du premier quintile ou Q1 », regroupent les ménages les plus pauvres, ceux de la deuxième tranche sont appelés « ménages du deuxième quintile », et ainsi de suite pour arriver aux ménages de la cinquième tranche appelés « ménages du cinquième quintile », qui correspond aux ménages les plus aisés.

1 La Guadeloupe a la plus forte évolution du revenu des Antilles-Guyane

Revenu moyen et évolution aux Antilles-Guyane

	Revenu moyen (en €/uc)		Écart 2001 - 2011 (en point)	Évolution 2001 - 2011 (en %)
	2001	2011		
Guadeloupe	10 200	14 800	4 600	45
Guyane	11 210	15 750	4 540	40
Martinique	11 500	14 820	3 320	29
Ensemble	10 910	14 950	4 040	37

Lecture : en 2011, les Guadeloupéens perçoivent un revenu moyen de 14 800 €/uc en 2011. Il progresse de 4 600 € entre 2001 et 2011, soit une hausse de 45 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

2 27 700 € d'écart entre les plus aisés et les plus modestes

Revenu annuel moyen et évolution selon la catégorie du ménage (en € et %)

	Limite supérieure de tranche (quintile)			Revenu moyen (en €/uc)		
	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Évolution 2001-2011 (%)	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Évolution 2001-2011 (%)
Inférieur à Q1	4 750	6 940	32	3 210	4 490	40
De Q1 à Q2	6 630	9 950	33	5 800	8 410	45
De Q2 à Q3	9 530	14 060	32	7 900	11 900	51
De Q3 à Q4	14 650	20 260	28	11 670	16 970	45
Supérieur à Q4	//	//	//	22 330	32 190	44
Q4/Q1	3,1	2,9	-0,2	7	7,2	0,2

Lecture : en 2011, les individus appartenant aux derniers déciles de revenus ont un revenu disponible équivalent de 32 190 €/uc en hausse de 44 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

un enfant (17 370 €). Les individus vivant en couple bénéficient des économies d'échelles procurées par la présence d'un second adulte et des revenus que celui-ci est susceptible d'apporter. Les autres catégories de ménages ne bénéficient pas toutes d'un tel avantage, notamment les personnes seules et les familles monoparentales.

Les personnes vivant au sein des familles monoparentales, comme celles vivant dans les familles complexes, ont les niveaux de vie les plus faibles. Les écarts de revenus sont forts avec les personnes vivant en couple sans enfant. Ces deux catégories de ménages reçoivent un revenu annuel moyen d'environ 40 % plus faible que celui des couples sans enfant.

Les ménages complexes sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées. Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Entre 2001 et 2011, l'évolution du niveau de vie est fortement inégalitaire selon la catégorie de ménage. La hausse du revenu annuel moyen a été très dynamique pour les personnes vivant en couple sans enfant, elle est de 36 points plus forte que la moyenne régionale. Les personnes vivant dans les familles complexes, les couples sans enfant et les personnes seules ont vu leurs revenus croître bien moins vite que la moyenne régionale.

Les ménages propriétaires, les plus aisés en 2011

En 2011, comme en 2001, les ménages accédant à la propriété perçoivent des revenus largement supérieurs à la moyenne régionale (8 300 € de plus) tandis qu'ils représentent 7 % du total des ménages. Les autres ménages ont des revenus proches de la moyenne régionale (figure 4). Ce constat est le même pour la Martinique et la Guyane.

Les ménages propriétaires et copropriétaires (soit 47 % des ménages) profitent d'une forte hausse de leurs revenus moyens. Cette hausse est de 20 points au-dessus de l'évolution moyenne de Guadeloupe. Avec une telle progression et compte tenu de leur importance dans la population, ils tirent à la hausse l'évolution moyenne du revenu

3 Les écarts de revenus sont importants entre les catégories de ménages en Guadeloupe

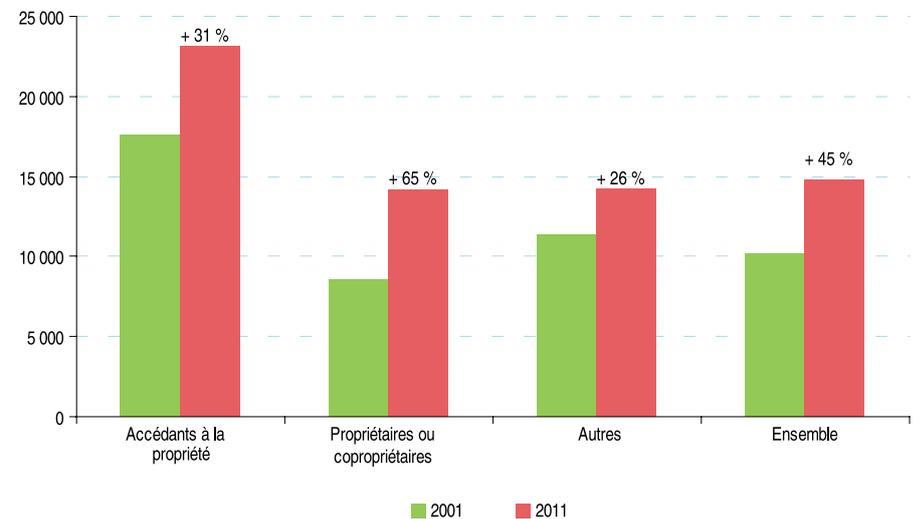
Revenu annuel moyen par catégorie du ménage en 2001 et 2011 et évolution (en €/uc et %)

	2001	2011	Évolution 2001-2011
Ensemble	10 200	14 800	45
Personne seule	10 880	14 000	29
Famille monoparentale	8 150	11 760	44
Couple sans enfant	14 730	18 700	27
Couple avec au moins un enfant	9 610	17 370	81
Ménage complexe	8 950	11 210	25

Lecture : en 2011, les individus vivant dans un couple sans enfant ont un revenu total de 18 700 €/uc, en hausse de 27 %.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

4 Les accédants à la propriété ont en moyenne les plus gros revenus en Guadeloupe

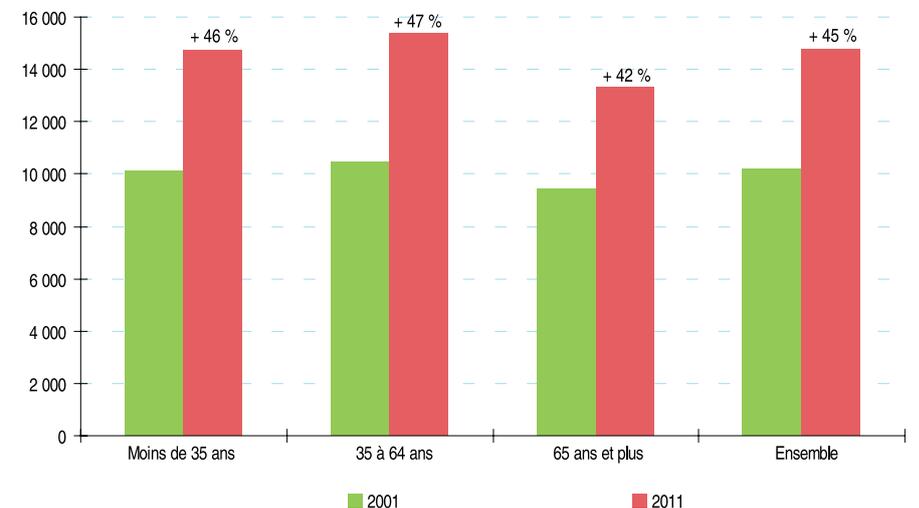
Revenu moyen selon le statut d'occupation du logement (en € et %)



Lecture : en 2011, les ménages propriétaires et copropriétaires ont un revenu moyen de 14 120 €, en hausse de 65 %.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

5 Peu d'écart de revenus selon l'âge de la personne de référence

Revenu moyen en Guadeloupe selon l'âge (en € et en %)



Lecture : en 2011, les ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans et plus ont un revenu moyen de 13 330 €, en hausse de 42 %.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

guadeloupéen. Pour les autres ménages, la situation est moins favorable. Les ménages accédant à la propriété ont une hausse de leurs revenus de 14 points inférieure à l'évolution moyenne de Guadeloupe.

Écart de revenus quasi stables entre les générations

En 2011, le revenu moyen est le plus élevé lorsque l'âge de la personne de référence est compris entre 35 et 64 ans (figure 5), soit la tranche d'âge la plus active de la population. Il est égal à 15 390 € en 2011, soit 4 % au-dessus du revenu moyen guadeloupéen. Les personnes de moins de 35 ans, dont une grande partie débute leur carrière professionnelle, reçoivent des revenus plus faibles que le revenu moyen régional, soit un écart de 4 % environ. Les personnes de 65 ans et plus reçoivent les revenus les plus faibles, de 10 % environ par rapport à la moyenne régionale. Les retraités touchent des pensions de retraite moins élevées que leurs revenus d'activité passés, ainsi que les personnes seules âgées vivant avec seulement une pension de réversion.

Les inégalités de revenus ne se sont pas creusées entre les générations entre 2001 et 2011. En effet, les évolutions du revenu moyen selon l'âge de la personne de référence sont toutes proches du revenu moyen guadeloupéen : l'écart maximum est de trois points.

Les revenus d'activités sont la première source de revenus des ménages (figure 6). Ils comprennent les salaires et les revenus des indépendants et représentent 60 % du revenu moyen. Cette part est identique à celle de la Martinique et elle est de 18 points plus faible que celle de la Guyane.

En 2011, les revenus sociaux sont en Guadeloupe la deuxième composante du revenu disponible équivalent. Les revenus sociaux sont des transferts versés en espèces à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques : vieillesse et survie, perte d'emploi, pauvreté et l'exclusion sociale, maternité-famille, difficultés de logement et autres risques¹. Ils représentent 36 % du revenu moyen guadeloupéen, soit un point de moins qu'en Martinique et 21 points de plus qu'en Guyane. Les allocations retraite représentent 65 % des revenus sociaux. La part des allocations retraite est plus forte de quatre points par rapport à celle de la Martinique et de 24 points pour

Un mode de calcul du revenu disponible normé

L'enquête Budget de Famille classe les revenus perçus par les ménages en quatre types de revenus : les revenus d'activité, les revenus de patrimoine, les revenus sociaux et les revenus exceptionnels. Ils sont nets de cotisations sociales.

Le règlement européen « Règlement (CE) n° 1177/2003 du Parlement européen et du Conseil du 16 juin 2003 » définit la méthode de calcul du revenu total puis du revenu disponible. L'objectif est de calculer à partir d'une nomenclature de revenus propre à l'enquête Budget de Famille les deux types de revenus :

- Le revenu total d'un ménage dans l'enquête Budget de Famille est la somme des quatre types de revenus : les revenus d'activités, les revenus de patrimoine, les revenus sociaux et une partie des revenus exceptionnels. On ne retient que les transferts interménages réguliers en espèces reçus par les ménages.
- Le revenu disponible d'un ménage est égal au revenu total moins les impôts et taxes moins les transferts interménages réguliers en espèces versés par les ménages.

6 Les revenus d'activité représentent 60 % des revenus en Guadeloupe en 2011

Composantes du revenu disponible équivalent en 2011 (en %)

	Revenus d'activité	Revenus du patrimoine	Revenus sociaux	Autres revenus	Transferts monétaires inter-ménages		
					Reçus	Versés	Impôts
Ensemble	62,9	2,3	34	0,1	0,7	-0,9	-6
Guadeloupe	60,1	2,8	36,4	0	0,7	-0,8	-6
Guyane	77,5	2,3	19,4	0,2	0,7	-1,3	-5
Martinique	60,2	1,9	37,1	0	0,6	-0,7	-6

Lecture : en 2011, les revenus sociaux comptent pour 36 % du revenu total en Guadeloupe contre 37 % en Martinique et 19 % en Guyane.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

celle de la Guyane. Les divers autres revenus perçus (revenus du patrimoine, autres revenus,...) comptent pour une faible part. Les autres revenus sociaux (pauvreté et exclusion sociale, maternité-famille, difficultés de logement,...) comptent pour 28 % des revenus sociaux, tandis que les allocations chômage représentent une faible part (autour de 7 %).

Les solidarités entre ménages sont comparables le long de l'échelle des revenus

Les impôts comprennent les impôts et taxes sur les résidences, l'impôt sur le revenu, les taxes automobiles (cartes grises, contraventions) et autres impôts et taxes (taxe foncière pour jardin ou autre, amendes, passeport et impôt payé à l'étranger). Les impôts réduisent de 6 % le revenu disponible équivalent. Enfin, le solde des transferts monétaires interménages (écart entre les transferts reçus et versés) joue un faible rôle dans la détermination du revenu disponible équivalent. Les solidarités entre ménages sont comparables le long de l'échelle des revenus : la part du revenu versé à d'autres ménages est la même des ménages les plus pauvres aux plus aisés.

La part des revenus d'activité est croissante avec l'importance des revenus (figure 7). Ainsi, les revenus d'activité deviennent la première source de revenus à partir du quatrième quintile pour atteindre 80 % du revenu disponible des ménages les plus aisés (cinquième quintile). À l'inverse, la part des autres prestations sociales diminue fortement. Ainsi, les autres prestations sociales (0,6 %) et les allocations chômage (0,3 %) sont des sources de revenus marginales pour les ménages les plus aisés tandis que les allocations retraite (15 %) restent à une proportion assez élevée.

Enfin, les ménages les plus aisés se distinguent nettement des autres ménages de par la place importante des revenus de patrimoine. Il s'agit plus fréquemment de revenus financiers (PEA, assurance-vie, etc.).

Les ménages abritant plusieurs générations disposent des revenus les plus faibles

Les ménages complexes guadeloupéens qui regroupent plusieurs familles abritent souvent plusieurs générations. Ces ménages disposent des revenus moyens les plus faibles, un tiers des revenus provenant d'allocations retraites et la moitié étant issue de revenus sociaux.

¹ Les autres risques comprennent les indemnités journalières dues aux congés de maladie, à l'invalidité ou à l'handicap.

La présence d'enfant(s) ou de retraité(s) dans le ménage influe ainsi sur la structure des revenus (figure 8). Elle joue un rôle important non seulement sur la structure des revenus sociaux, mais aussi sur le poids de ceux-ci dans le revenu disponible équivalent. Par exemple, les personnes seules, les couples sans enfant ou les familles complexes ont une part plus forte d'allocations retraite que les autres catégories de ménages. En effet, les retraités ont plus de chance d'appartenir à ces trois catégories de ménages qu'aux deux autres (familles monoparentales ou couples avec au moins un enfant).

Les prestations familiales sont versées aux familles monoparentales, aux couples avec enfant(s) et aux familles complexes, ce qui donne un poids plus important aux revenus sociaux. La part des revenus sociaux dépend aussi pour une catégorie de ménage donnée de la proportion des ménages en situation de précarité. En effet, pour les ménages en situation précaire, une partie des revenus provient du versement des minima sociaux par les organismes sociaux.

Les personnes seules et les couples sans enfant payent en proportion plus d'impôts que les autres ménages. Ils ne bénéficient pas de l'effet d'écrêtement du quotient familial sur le revenu imposable comme pour les familles monoparentales ou les couples parents d'au moins un enfant. En effet, la présence d'enfants dans le ménage accroît le quotient familial ce qui fait diminuer par conséquent le taux d'imposition du ménage. ■

7 La part des revenus d'activité varie fortement selon la catégorie de ménage

Composantes du niveau de vie guadeloupéen par quintile en 2011 (en %)

	Inf à Q1	Q1 à Q2	Q2 à Q3	Q3 à Q4	Sup à Q4	Ensemble
Revenus d'activité (en €/uc)	17,5	23,1	46,8	62,1	79,1	60,1
Revenus du patrimoine (en €/uc)	1,2	1	2,5	1,4	4,3	2,8
Revenus sociaux (en €/uc)	79	75	49,7	35,5	16,5	36,4
Allocations retraite (en €/uc)	24,6	37,9	29,2	27,6	15,5	23,5
Allocations chômage (en €/uc)	5,4	5,6	5	2,8	0,3	2,5
Autres prestations sociales (en €/uc)	49	31,5	15,5	5,1	0,6	10,4
Autres revenus (en €/uc)	0	0	0,1	0,1	0	0
Transferts monétaires inter-ménages reçus (en €/uc)	2,2	0,9	0,9	1	0,2	0,7
Transferts monétaires inter-ménages versés (en €/uc)	-0,8	-0,8	-0,5	-1,1	-0,8	-0,8
Impôts (en €/uc)	-7	-4,4	-3,8	-5,2	-7	-5,8
Revenu moyen (en €/uc)	4 490	8 410	119 00	16 970	32 190	14 800

Lecture : en 2011, les allocations retraite comptent pour 24 % du revenu total en Guadeloupe.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

8 Les couples avec enfant reçoivent une part bien plus grande de revenus d'activité que les autres ménages

Composantes du niveau de vie guadeloupéen selon la catégorie des ménages en 2011 (en %)

	Personne seule	Famille monoparentale	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille complexe	Ensemble
Revenus d'activité (en €/uc)	47,6	59,4	56,2	81,3	45,6	60,1
Revenus du patrimoine (en €/uc)	4,8	1,3	2,4	1,9	1,3	2,8
Revenus sociaux (en €/uc)	46,9	37,4	41,1	16,6	52,0	36,4
Allocations retraite (en €/uc)	36,5	6,8	37,5	6,2	30,2	23,5
Allocations chômage (en €/uc)	2,4	1,9	2,0	2,7	5,3	2,5
Autres prestations sociales (en €/uc)	8,0	28,7	1,7	7,6	16,5	10,4
Autres revenus (en €/uc)	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
Transferts monétaires interménages reçus (en €/uc)	0,7	2,0	0,2	0,1	1,0	0,7
Transferts monétaires interménages versés (en €/uc)	-1,3	-0,1	-1,2	-0,5	-0,4	-0,8
Impôts (en €/uc)	-7,2	-3,1	-7,4	-4,8	-4,9	-5,8
Revenu moyen (en €/uc)	14 000	11 760	18 700	17 370	11 210	14 800

Lecture : en 2011, les revenus d'activité comptent en Guadeloupe pour 81 % du revenu total pour les couples avec au moins un enfant contre 60 % pour la moyenne régionale.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.